

Vivre ensemble dans le 92

10
ANS

2015
2025

**Collectif
Citoyens
Fraternels 92**

Vivre ensemble dans le 92



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



Collectif Citoyens Fraternels 92

Vivre ensemble dans le 92

Sommaire

Qui sommes-nous ?	page 4
Chiffres clés	page 5
Vos contacts	page 6
Charte du collectif	page 7
Faits marquants 2025	page 8
Air 92 et Collectif épiceries solidaires	page 9
Les municipales	page 10
Journée du collectif 27 mai 2025	page 11
Nos acteurs témoignent	page 12
Groupes de travail et groupes projets	page 13
Accès aux droits	pages 14 - 17
Hébergement et logement	pages 18 - 20
Réseaux locaux de solidarité	page 21
Perspectives 2026	page 22
L'association de moyens : vivre ensemble dans le 92 (financements et fonctionnement)	pages 23-24

Qui sommes-nous ?

Notre structure

Nous sommes un collectif de 25 associations de solidarité qui rencontrent et accompagnent les personnes en situation de précarité dans les Hauts-de-Seine.

Nous fonctionnons en réseau et agissons conjointement dans le cadre d'une charte à laquelle nous avons adhéré.

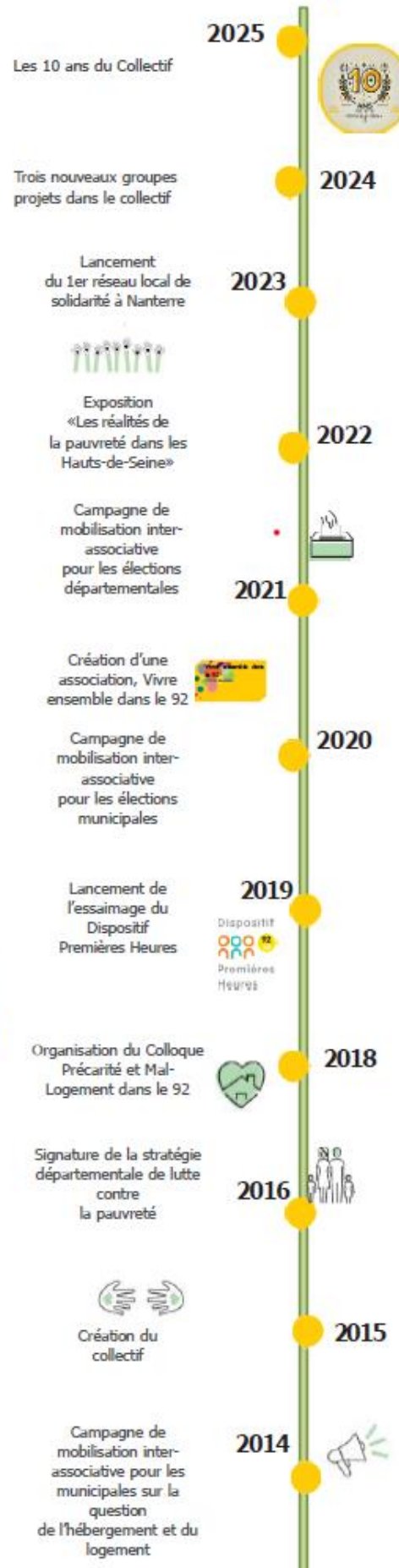
Notre vision

Nous nous engageons avec tous, citoyens, associations, pouvoirs publics, représentants de l'Etat et des collectivités territoriales pour **développer un véritable vivre ensemble sur notre département**

Notre projet

- Garantir que chacun ait accès à ses droits
- Ouvrir et multiplier des espaces de concertation
- Agir dans la déclinaison de la stratégie de lutte contre la pauvreté
- Construire des réponses avec ceux qui vivent la précarité et l'exclusion
- Promouvoir tout dispositif social innovant et multiplier les initiatives d'échange et de partage
- Développer les liens entre tous les habitants et acteurs du territoire.

Historique



Chiffres clefs

25 associations

Nous travaillons main dans la main.

36 000

Personnes accompagnées

Nous agissons avec elles pour faire valoir leurs droits.

4 800 bénévoles

Grâce à ces citoyens engagés, nous pouvons agir.

36 communes

Nous sommes présents dans tout le département.



Associations membres



Associations en sympathie

3 groupes de travail

Composés de membres de nos associations qui réfléchissent, échangent, s'informent, rencontrent des acteurs du territoire et montent des projets autour de ces thématiques :

- Accès aux droits
- Hébergement et logement
- Réseaux locaux de solidarité

4 groupes de projets

- Inclusion numérique
- Enquête nouveau RSA
- Groupes locaux Municipales
- Guide d'orientation pour l'accès au logement et à l'hébergement (GOAHL)



Vos contacts du collectif

Les associations membres délèguent des bénévoles ou des salariés pour l'animation du Collectif Citoyens Fraternels 92. Ils et elles se répartissent des rôles clefs. N'hésitez pas à les contacter ou à écrire à citoyensfrat@gmail.com !

Entraide protestante

Hélène Beck

- groupe de coordination
- équipe communication
- trésorière de Vivre ensemble 92
helenebeck92@gmail.com

Espaces

Etienne Lutz

- groupe de coordination
- équipe communication
- président de Vivre ensemble 92
etienne.lutz@association-espaces.org

Observatoire de la Précarité et du Mal-Logement et Habitat Humanisme

Pierre Maréchal

- groupe de coordination
marechal-domus@orange.fr

Mon épicerie

François Soulage

- groupe de coordination
soulage.francois@wanadoo.fr

Secours catholique

Francis Billon

Henriette Bros-Lemoine

- groupe de coordination
- équipe communication
francisbillon15@gmail.com
henriette.broslemoine@secours-catholique.org

Solidarités Nouvelles pour le Logement

Robert Thomas

- groupe de coordination
- secrétaire de Vivre ensemble 92
robertmthomas@orange.fr

Charte du collectif (extrait)

Objectifs

« **Nous, habitants, associations des Hauts-de-Seine, réaffirmons que la lutte contre la pauvreté doit être globale** (logement, éducation/formation, emploi, santé, environnement social, etc...), qu'on ne réduit pas la pauvreté en expulsant les populations précaires du département ou en les concentrant sur un même territoire et que la mixité sociale est une réelle nécessité.

Convaincus que le développement de notre département doit se mesurer aussi à la place qu'il donne en toute justice aux personnes vivant des situations de précarité, nous refusons de voir s'installer l'indifférence, l'individualisme et l'affaiblissement du lien social.

Nous voulons nous engager pour développer un véritable « VIVRE ENSEMBLE DANS LE 92 » dans la diversité de nos situations sociales, de nos origines et de nos cultures.

Nous voulons ainsi :

- **Garantir** que chacun/chacune ait, dans le respect de la dignité humaine :
 - **accès à ses droits,**
 - **accès au logement et à l'hébergement**
 - **accès à l'emploi et à l'insertion par l'activité économique**
- **Ouvrir et multiplier des espaces de concertation** avec la Préfecture, la Région et le Département, les collectivités locales, les associations, les personnes vivant des situations de pauvreté et d'exclusion, et tous les citoyens,
- **Agir dans la déclinaison de la stratégie de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale**
- **Interpeler** les acteurs publics pour toutes situations urgentes et particulièrement graves que pourraient rencontrer les plus fragiles dans le département
- **Multiplier les initiatives d'échange et de partage**, par exemple : **les réseaux de** voisinage, d'échanges et de savoirs, les épiceries et boutiques sociales et solidaires, les ressourceries, les possibilités de colocation solidaire...
- **Construire des réponses** avec ceux qui vivent des situations de pauvreté et d'exclusion, en mettant en place, valorisant et promouvant des actions qui favorisent la participation de tous, dans la fraternité et le respect de chacun
- **Promouvoir** tout dispositif social innovant et contribuer à l'amélioration des dispositifs existants.

Le collectif appelle tous les acteurs du département à prendre conscience de la situation et à s'engager à lutter contre la pauvreté et l'exclusion. »

Faits marquants en 2025

Départ de Catherine

Le départ de la chargée de projet du Collectif Citoyens Fraternels 92 (CCF92), Catherine Sabel, a bouleversé la gouvernance du collectif et le fonctionnement du collectif. Les ressources financières ne nous permettaient plus de maintenir son poste.

Conférence du 14 octobre de la Fondation Logement des Défavorisés et de l'OPML 92

Comme tous les deux ans, la Fondation Logement des Défavorisés (FLD) présente son éclairage de la situation du mal logement en île de France.

La matinée a commencé par la présentation de l'étude de la FLD, en partenariat avec le Collectif et l'Observatoire de la Précarité et du Mal-Logement (OPML), puis un projet pour se mobiliser autour de la précarité et du mal logement à l'occasion des Municipales 2026 a été présenté.

S'en est suivi un débat, avec la participation de collectifs locaux existants (Colombes, Meudon, Sauvons la Butte Rouge).

Lancement des enquêtes RSA et numérique

Les enquêtes RSA et inclusion numérique ont grandement avancé grâce aux stagiaires étudiants en sociologie et en sciences politiques, le cadre est posé et les entretiens ont commencé. La restitution aura lieu en 2026.

Préparation de la campagne pour les Municipales 2026

Des collectifs locaux se sont formés et mobilisés pour préparer des courriers à tous les candidats, apportant un éclairage sur les précarités ville par ville.

Les 10 ans du collectif

Cette année marque également l'anniversaire des 10 ans du collectif et de l'OPML !



TEMPS FORTS DU COLLECTIF 2025



	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC
PLÉNIÈRE		03/02 14h		07/04 15h					16/09 14h30			09/12 14h30
JOURNÉE DU COLLECTIF					27/05							
AG VIVRE ENSEMBLE				07/04 14h								

Deux actions mises en avant en 2025

Air 92



Lancé fin 2024, le dispositif AIR 92, consortium de structures d'insertion par l'activité économique (Arpeije, Eureka, Carton Plein et Espaces), répond à un appel à projet national d'**Offre de Repérage et de Remobilisation** (O2R). L'objectif est d'aller vers des personnes très éloignées de l'emploi, via des centres d'accueil ou d'hébergement, via des associations qui orientent, ou des services municipaux ou territoriaux, et de leur proposer une remobilisation vers l'emploi.

AIR 92 accompagne les participants vers l'employabilité et le Réseau Pour l'Emploi. Les participants sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire engagée, composée de deux médiatrices sociales, deux psychologues, deux conseillères en insertion professionnelle (CIP), une référente de parcours et une coordinatrice.

Pendant leur parcours, qui peut durer jusqu'à huit mois, les participants sont accompagnés dans leur remobilisation grâce à des rendez-vous individuels avec les psychologues et les CIP, ainsi que par la proposition d'ateliers collectifs. Ces ateliers sont à visée socio psychologique, ou de remobilisation physique ou professionnelle.

En 2025, AIR 92 a accompagné 71 personnes, et 22 personnes ont déjà quitté le dispositif, dont 14 suite à un retour à l'emploi, et 2 en formation. 19 ateliers différents ont été testés, pour un total de 98 ateliers.

Le projet est financé par la DRIEETS Ile-de-France pour trois ans.

Le collectif des épiceries solidaires

Les épiceries solidaires et le Collectif Citoyens Fraternels 92 ont rencontré la Préfète déléguée pour l'égalité des chances, Madame Batista, ce qui a permis la mise en relation avec les responsables du Pacte des solidarités. Le Collectif des épiceries solidaires a pu présenter son action et exprimer ses besoins.

Une subvention de 155 000 euros lui a été accordée pour 2025 qui serait renouvelable en 2026 et 2027. 11 épiceries du département du 92 ont bénéficié de cette aide.

Ces rencontres ont également permis l'attribution d'une autre subvention pour le soutien au retour à l'emploi, accordée à Espace.

Le 92 département des Hauts-de-Seine est le seul, à avoir attribué ce type de financement à un collectif d'épiceries solidaires dans le cadre de ce Pacte.



Sensibilisation des candidats aux municipales 2026



La promotion du soutien des personnes en difficulté vivant sur notre territoire est notre ambition. La campagne des municipales 2026, pour élire ou réélire 36 maires est l'occasion de prendre contact avec tous les candidats ville par ville, et s'adresser aux électeurs afin :

- De les informer et sensibiliser aux situations locales, ville par ville.
- De les questionner les uns les autres sur leurs intentions et priorités pour lutter contre les précarités.
- De publier leurs intentions sur notre site CCF92.

Pour la troisième fois le Collectif a renouvelé sa démarche de 2014 et 2020 en motivant la création de groupes locaux, constitués de membres d'associations adhérentes au collectif mais aussi en invitant d'autres associations, pour écrire une lettre à l'intention des candidats, accompagnée de questions travaillées sur les sujets saillants de chacune des communes.

Fort de son expérience passée, le Collectif a créé un drive dédié à la préparation de cette démarche. On y trouve les courriers aux candidats de 2014 et 2020 ainsi que leurs réponses.

En 2025 a été ajouté un ensemble de fiches techniques qui permettent d'approfondir des sujets, de préparer et nourrir les échanges avec les candidats, tels que :

- L'accès aux droits fondamentaux.
- La lutte contre le non-recours au droits aggravés par la fracture numérique
- La crise du logement, plafonnement des loyers, expulsions, etc.
- L'insertion professionnelle et le RSA
- L'accès à une alimentation digne.

Cette mobilisation rappelle que dans le département des Hauts-de-Seine, le plus riche de France, les pauvretés sont présentes et augmentent hélas.

Nous avons commencé la démarche en février 2025, en diffusant largement une première lettre d'information pour mobiliser des équipes locales sur chacune des communes. L'objectif à atteindre est de produire des états de fait et échanger sur cette photographie des situations, à présenter aux électeurs du 1er et 2ème tour de mars 2026.

Journée du Collectif du 27 mai 2025



Le 27 mai 2025, le collectif a animé une journée de travail et de réflexion sur la lutte contre la pauvreté dans le 92, rassemblant des représentants de 23 associations, dans les locaux de la paroisse Saint- Gilles à Bourg-la-Reine.

Ce fut une journée **de rencontres, de partages et d'échanges et la découverte des travaux portés par le collectif.**

Objectifs de la journée :

1) Présentation de projets en cours

- Le GOAHL : guide d'orientation pour l'accès à l'hébergement et au logement.
- Les études sur le RSA sous conditions (Plan d'aide au retour à l'emploi) et sur l'inclusion numérique : deux enquêtes qualitatives menées auprès des personnes accompagnées par les associations du collectif.

2) Lancement de la campagne des municipales 2026

Lors des municipales de 2014 et de 2020 le collectif s'était déjà mobilisé. Cette année encore, nous appelons à porter ensemble nos convictions et nos propositions d'un monde plus solidaire et fraternel.

Nous proposons à chaque collectif communal de procéder en quatre étapes :

- Rassembler localement des associations de solidarité autour de ce projet "comment avoir des communes et territoires plus solidaires"
- Élaborer un diagnostic local (à l'aide des fiches thématiques, modèles mis à disposition par le collectif)
- Identifier les sujets d'interpellation pertinents et prioritaires pour leur territoire
- Construire des propositions concrètes à porter dans le débat local.

Ce qu'ont partagé les groupes par territoire :

- Des ressources locales (acteurs, outils, réseaux)
- Une conviction forte : la légitimité du collectif repose sur la coopération et des interpellations ciblées sur les sujets que chacun maîtrise.
- Des préoccupations communes : accès au logement, à l'alimentation, aux soins, à l'éducation, aux droits sociaux
- Un enjeu transversal : réaffirmer les droits des plus précaires et lutter contre leur stigmatisation dans le débat public



Nos acteurs témoignent

« Une table-ronde a eu lieu le 11 décembre 2025 à l'occasion du rapport du Secours Catholique « 30 ans de regard sur la pauvreté en France ».

Depuis 30 ans, le Secours Catholique publie chaque année fin novembre un rapport national analysant la pauvreté en France, à partir de ses constats de terrain. En 2025, le rapport s'est intéressé à l'évolution des pauvretés observées depuis 30 ans et des politiques publiques de lutte contre la précarité et l'exclusion.

Pour le présenter et offrir un focus sur la situation dans notre département, le Secours Catholique des Hauts-de-Seine a organisé une table-ronde le 11 décembre à Issy-les-Moulineaux, avec la participation du préfet délégué pour l'égalité des chances, Olivier DELCAYROU, la Vice-Présidente du Conseil Départemental, Armelle TILLY et le Vice-Président du CCAS d'Issy-les-Moulineaux, Ludovic GUILCHER, pour leur demander de réagir à ces rapports.

Les premiers échanges ont permis à Félicité M, bénévole au Secours Catholique, de rendre très concrets les sujets abordés, en présentant son parcours, les difficultés qu'elle avait rencontrées et ce qui l'avait aidée. Si le constat est bien que la pauvreté s'est aggravée, il est aussi que ce n'est pas une fatalité, que les politiques publiques sont efficaces lorsqu'elles sont orientées vers la lutte contre l'exclusion. Et que la coordination de tous les acteurs, institutionnels et associatifs, dans la complémentarité de leurs actions, est indispensable.

Pour cela, il faut se connaître, se parler et travailler ensemble. C'est précisément ce qui s'est passé le 11 décembre. Il y avait foule, certains ont même dû rester debout, c'est bien la preuve qu'ils ont trouvé grand intérêt à cette rencontre ! »

Henriette Bros Lemoine, Présidente de la Délégation du Secours Catholique des Hauts de Seine

« En 2025, le contexte est absolument épouvantable pour les associations, ce qui limite les engagements, l'avenir est incertain. C'est dans ce cadre que les collectifs sont intéressants. Le Collectif Citoyen Fraternel défend le droit des personnes et l'accompagnement dans la précarité, qui augmente d'ailleurs de plus en plus, les expulsions ont grimpé de 20% et la gratuité des transports est bloquée par la région. Il faut que le collectif dure et tienne le coup, que ça résiste, le rôle qu'il a est très important malgré le contexte hostile que ce soit pour les professionnels ou les bénévoles. Il faut faire front commun pour faire face aux situations critiques et interpeller en travaillant tous ensemble. »

Martine Théaudière, Présidente de l'OPML et de la FAS des Hauts de Seine

Les Groupes de Travail Et de Projet

Principaux sujets de chacun de ses groupes en 2025 :

Accès aux droits

- Droit des étrangers (rencontres avec la préfecture)
- Domiciliation
- Droits sociaux
- Accès au numérique (rencontre avec la CAF)

Projet insertion numérique

Projet nouveau RSA

Hébergement – Logement

- Interpellation des candidats aux municipales sur ces sujets
- Relogement / domiciliation et CCAS
- Plaidoyer

Projet guide local pour l'accès au logement et à l'hébergement (GOAHL)

Réseaux locaux de solidarité

- Le réseau de Nanterre existe depuis un an et demi et a tenu sa 6e rencontre
- Avancée des Réseaux locaux de solidarité

	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC
GT ACCES AUX DROITS		06/02 14h	27/03 10h			06/06 14h			19/09 10h		27/11 14h	
GT HÉBERGEMENT / LOGEMENT	22/01 10h		25/03 10h			03/06 10h			23/09 10h		25/11 10h	
PROJET GOAHL	22/01 14h		25/03 14h			03/06 14h			23/09 14h		25/11 14h	
GT RÉSEAUX LOCAUX	15/01 14h Visio			08/04 11h Visio		10/06 14h Visio			17/09 14h Visio			02/12 14h Visio

GT Accès aux droits

21 associations sont membres de ce groupe de travail :

Accueil Migrants Asnières, Action Catholique Ouvrière, l'Assol - Maison des Chômeurs, ATD Quart-Monde, Emmaüs Connect, Entraide Protestante Bois-Colombes-Asnières, Espaces, Habitat et Humanisme IdF, Observatoire de la Précarité et du Mal-Logement du 92 (OPML 92), la Maison de la Solidarité, Mon Épicerie, Nouvelles Voies, Scarabée, le Secours Catholique 92, le Secours Populaire 92, Solidarité Jeunes Étrangers 92, Solidarités Nouvelles pour le Logement 92 (SNL 92) et SOS Familles Emmaüs Nanterre.

Associations hors collectif participant également à ces réunions de travail : La Cimade, la Ligue des droits de l'Homme 92 et RESF 92.

En 2025, ce groupe de travail s'est réuni cinq fois.

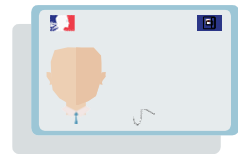
Ce GT veille à ce que toutes les personnes aient un accès effectif à leurs droits et ne se trouvent pas dans une spirale d'exclusion. Il dialogue avec les institutions afin d'alerter sur les dysfonctionnements.

Droit des étrangers

Les principaux dossiers

Circulaire Retailleau

L'année 2025 a été marquée par la publication de la circulaire du 23 janvier 2025 qui porte sur les « orientations générales relatives à l'Admission Exceptionnelle au Séjour (AES) prévue aux articles L.435-1 et suivants du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ». Elle fait suite à la loi asile et immigration de 2024. La réforme Retailleau et les nouvelles procédures génèrent de fortes inquiétudes et interrogations sur les changements de critères et de pratiques, qui rendent l'accès des personnes étrangères à leurs droits beaucoup plus difficiles. Le manque d'information sur les métiers dits « en tension » et sur les modalités de mise en œuvre de la circulaire a rendu l'accompagnement des personnes concernées très difficile.



Les principaux rendez-vous

Des rencontres régulières avec les institutions ont été instituées pour favoriser une bonne circulation des informations et la complémentarité de nos actions.

Rencontres avec la préfecture de Nanterre - en avril et en octobre

Ces temps d'échange ont permis :

- D'obtenir des précisions sur les conditions de mise en œuvre de la loi de janvier 2024 et de la circulaire Retailleau
- De savoir qu'une task force serait mise en place pour rattraper le très gros retard accumulé sur les renouvellements des titres de séjour et les demandes de plein droit

Ces rencontres permettent aux bénévoles de nos associations de mieux accompagner les personnes en leur communiquant des informations exactes et de qualité. Elles permettent aussi d'informer avec précision les services de l'Etat des dysfonctionnements observés sur le terrain.

Rencontre avec la CAF le 11 septembre 2025

Echanges sur les retards de paiements provoqués par les dossiers de renouvellement de droits en souffrance à la préfecture et des soucis informatiques.

Actualités :

- La CAF attribué à Vivre Ensemble dans le 92 une subvention en 2024 et 2025 pour les deux projets RSA et Inclusion numérique
- L'agence de Colombes a fermé (il reste 4 agences dans le département)
- À partir d'octobre 2025, mise en place d'un accueil physique sans rendez-vous à Nanterre, uniquement pour des demandes simples.
- Arrêt définitif du logiciel PCLS et suppression des bornes CAF.
- Il y a toujours un important problème de recrutement à la CAF.

Droits sociaux

Etude sur le nouveau RSA :

Une première phase de travail a été menée au printemps 2025 :

- construction du cadre théorique ;
- élaboration d'une grille d'entretien ;
- prise de contact avec les associations ;
- réalisation des premiers entretiens ;
- début d'analyse des résultats.

Premier constat :

- 12 entretiens ont été réalisés en 2025,
- une part importante des bénéficiaires interrogés ne connaît pas la réforme, et celle-ci avait encore peu d'effets visibles dans leur quotidien.

En **décembre 2025**, l'enquête est relancée avec une nouvelle équipe de stagiaires afin d'actualiser ces premiers résultats et de mesurer l'évolution de la situation :

- La réforme est-elle aujourd'hui mieux connue ?
- Les obligations d'activité sont-elles réellement mises en œuvre ?
- Observe-t-on d'avantage d'impacts sur les parcours ou de suspensions ?



Lutte contre la fracture numérique



Le collectif a lancé un nouveau projet d'analyse qualitative sur les difficultés d'inclusion numérique. L'objectif de cette étude est d'identifier les difficultés et obstacles que vivent les personnes qui n'ont pas accès aux technologies numériques et à leur usage. Il est important d'écouter les remarques de ces personnes pour les analyser, puis élaborer des préconisations aux institutions et différents acteurs pour améliorer l'inclusion.

PERSPECTIVES 2026 :

En 2026, le GT poursuivra ses actions en renforçant :

- La restitution des études sur le RSA et l'inclusion numérique
- La revue de la gouvernance des groupes de travail
- La poursuite des travaux de veille

GT Hébergement - Logement



Ce groupe partage les expériences de terrain et développe la coordination des associations. La présence des associations dans les commissions départementales et/ou territoriales favorise le suivi et l'analyse des situations.

Le démarrage du **projet Municipales 2026** du CCF a sollicité les membres du GT. Un nouvel **Eclairage de la situation du mal-logement en Ile-de-France** a été proposé par la Fondation pour le logement et l'OPML.

Cela a dynamisé la mise en place de supports techniques au service des collectifs locaux pour les Municipales.

Participation à des instances

Un certain nombre d'associations du CCF 92 sont présentes dans des instances concernant les problématiques de logement. (Elles sont mentionnées dans les parenthèses). Chaque réunion du GT permet de faire le point avec les membres qui participent à ces instances.

- La Commission départementale de médiation (Comed) DAHO/DALO et le comité de veille animé par la FLD avec le SCCF. (SCCF, SNL, HH). Cela permet de diffuser et commenter le bilan annuel et de suivre les problèmes rencontrés par cette instance.
- Les Conférences intercommunales du logement (CIL) du 92 (SCCF, FAP, SP, HH, SNL, FAPIL, FAS). Le GT a participé à la réunion en visio organisée par la FAS-IdF en octobre pour faire le point sur l'Ile-de-France et a approfondi la mise en œuvre des PPGDID. On doit constater que la seule CIL qui fonctionne est celle de BNS.
- Le PDALHPD (SC, SNL, FAS) qui s'est peu réuni.
- L'ADIL92 (SC) . Un membre du GT a été nommé à son CA

Invitations d'associations

- Conférence syndicale des familles
La CSF accompagne non seulement les locataires du parc social mais aussi les personnes qui ont perdu leur logement HLM, celles qui n'y ont jamais eu accès et ceux du parc privé rencontrant des difficultés de logement ou de charges.
- Delta
Delta (anciennement PHRH) est la structure du Samusocial de Paris chargée de l'hébergement d'urgence à l'hôtel. Delta est un prestataire du dispositif 115 / SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation) qui est départementalisé.
Notre objectif commun est de favoriser l'acceptation et le maintien des hôtels sociaux dans les communes, en clarifiant le rôle concret des maires dans la domiciliation, la scolarisation, les tarifs de cantine et l'accès aux services

Ces invitations permettraient de mieux connaître les actions solidaires dans le département.

Le projet Municipales

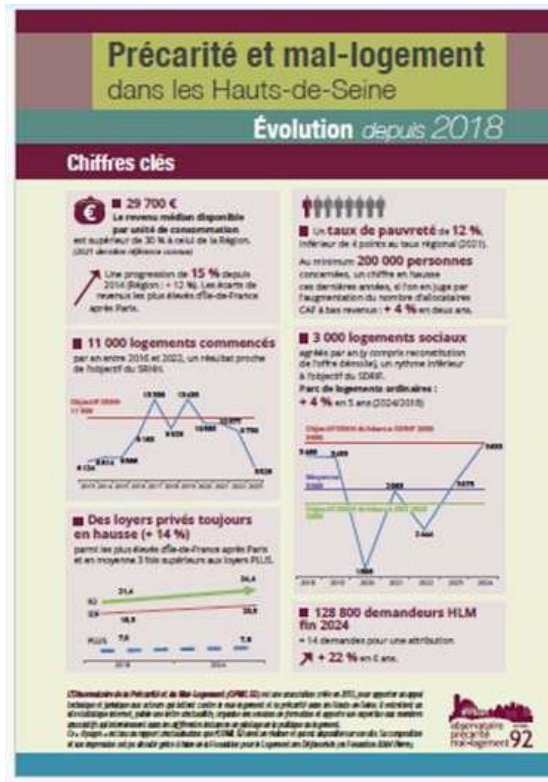
L'OPML a largement contribué à documenter, ville par ville, les arguments discutés avec les groupes locaux pendant la campagne.

Fiches proposées :

- L'attribution de logement social aux demandeurs du 1^{er} quartile
- La domiciliation
- Prévenir et accompagner les expulsions locatives. Renforcer l'ADIL dans les communes
- Le logement social.
- L'encadrement des loyers

Ces fiches ont constitué un outil précieux pour les associations et les citoyens souhaitant discuter avec les candidats sur leurs engagements en matière de logement et d'hébergement.

L'OPML92 a actualisé sa fiche-résumé des chiffres-clefs de 4 pages pour chaque commune du 92.



Groupe projet guide d'orientation pour l'accès au logement et à l'hébergement (GOALH)

Les personnes à la recherche d'un logement ou d'un hébergement sont de plus en plus nombreuses :

- 73 610 en 2019, 79 416 en 2022 et les attributions de logements sociaux sont toujours de l'ordre de 10 % : 7 153 en 2019, 8 026 en 2022.
- Les acteurs des associations, qui rencontrent les personnes en recherche de logement ou d'hébergement, ont fait connaître leurs difficultés et leurs besoins d'aide pour les guider au milieu des différentes instances qui fonctionnent selon des règles peu transparentes.

Le GT Hébergement-logement a créé un groupe projet pour le GOAHL qui apporte des réponses concrètes, adaptées aux différentes situations de mal-logement et aux réalités locales.

Un inventaire des nombreuses ressources existantes a été réalisé. Celles-ci sont riches mais sont souvent trop généralistes et peu adaptées aux situations locales.

Le groupe a commencé son étude par la rencontre des acteurs clefs :

- le SIAO 92 dans ses deux composantes, insertion-logement et urgence,
- l'Agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL) 92 pour les questions d'expulsion,
- des conseillers de quelques associations du collectif.

Cela a permis de redéfinir le projet qui va commencer par l'élaboration d'un prototype qui sera testé sur le terrain, avant le déploiement envisagé d'un outil digital.

Une fiche projet a été élaborée pour présenter le GOAHL à tous les acteurs associatifs et aux financeurs.

GT Réseaux locaux de solidarité

Huit associations sont membres de ce groupe de travail :

Action Catholique Ouvrière, l'Assol, Carton Plein, Entourage, Entraide Protestante Bois-Colombes-Asnières, Mon Épicerie, les Petits frères des pauvres, le Secours Catholique 92, le Secours Populaire 92.

Ce groupe de travail a décidé en début d'année, de se focaliser sur la dynamique de création des collectifs locaux en vue des élections Municipales 2026.

Objectifs

Une meilleure connaissance mutuelle entre acteurs locaux par des relations régulières entre les associations qui agissent dans le domaine de la solidarité, qu'elles soient membre ou non du CCF 92, favorise la complémentarité et l'efficacité des actions.

Perspectives 2026

- Continuer à œuvrer pour un meilleur vivre ensemble
- Intégrer de nouvelles associations
- Continuer d'interpeller les élus aux Municipales 2026
- Poursuivre les entretiens et démarrer les restitutions des enquêtes RSA et numérique
- Régler les problèmes de gouvernance du collectif
- Rappeler la pertinence du collectif, en tant qu'organisation reconnue



TEMPS FORTS DU COLLECTIF 2026

	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC
Plénière	27/01 10h-12h Repas			10/04 14h-15h30	13/05 10h-12h Repas				15/09 10h-12h Repas			08/12 10h-12h Repas
Journée du Collectif					28/05							
AG Vivre Ensemble				10/04 15h30-16h30								
GT Accès Aux Droits	15/01 10h-12h		26/03 10h-12h			04/06 10h-12h			17/09 10h-12h			02/12 10h-12h
GT Hébergement / Logement	16/01 10h-12h		27/03 10h-12h			05/06 10h-12h			18/09 10h-12h			04/12 10h-12h
Projet GOAHL	16/01 13h30		27/03 13h30			04/06 13h30			18/09 13h30			04/12 13h30
GT Réseaux Locaux/ Municipales	19/01 14h Visio		24/03 14h Visio						08/09 14h Visio			02/12 14h Visio

Vivre ensemble dans le 92

Association de moyens

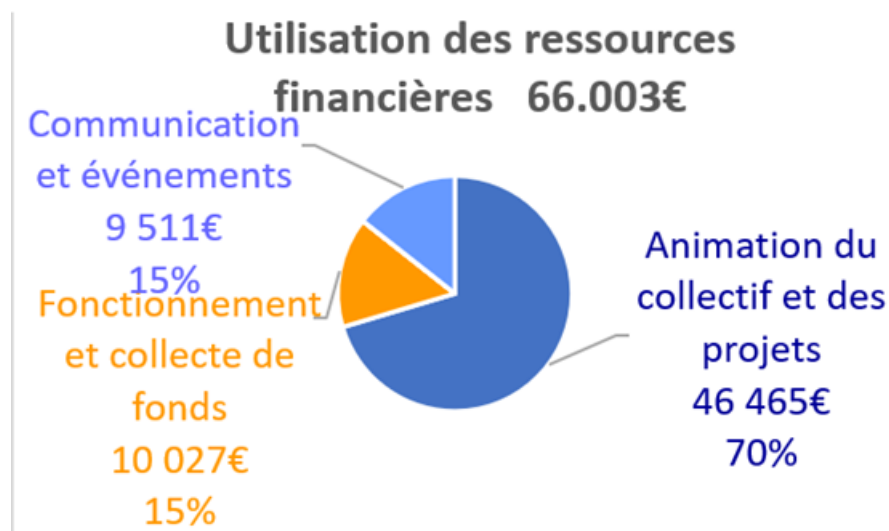
L'association Vivre ensemble dans le 92, créée en 2020, a pour objet de fournir les moyens nécessaires au Collectif Citoyens Fraternels 92, pour répondre aux objectifs fixés dans sa charte et accomplir les actions ouvertes à tous qui en découlent.

En 2025, le Collectif Citoyens Fraternels 92 est composé de 25 associations signataires qui rencontrent et accompagnent les personnes en situation de précarité dans les Hauts de Seine. Les représentants de ces associations participent activement aux réunions organisées. Toute association de solidarité agissant dans les Hauts-de-Seine peut demander à rejoindre le collectif. L'intégration d'une association au sein du collectif passe par l'adhésion à la charte du collectif présentant ses valeurs et ses objectifs.

Vivre ensemble dans le 92 finance toutes les charges de la gestion courante du Collectif permettant d'assurer l'organisation et l'animation des groupes de travail, la journée du collectif et les réunions plénières.

Sur 2025, le collectif a poursuivi le soutien des 3 études suivantes :

- Le Guide d'Orientation pour l'Accessibilité à l'Hébergement et au Logement (GOAHL)
- Une étude sur la mise en œuvre de la nouvelle loi sur le RSA (15 heures d'activité)
- Une étude sur la mise en œuvre de l'inclusion numérique.

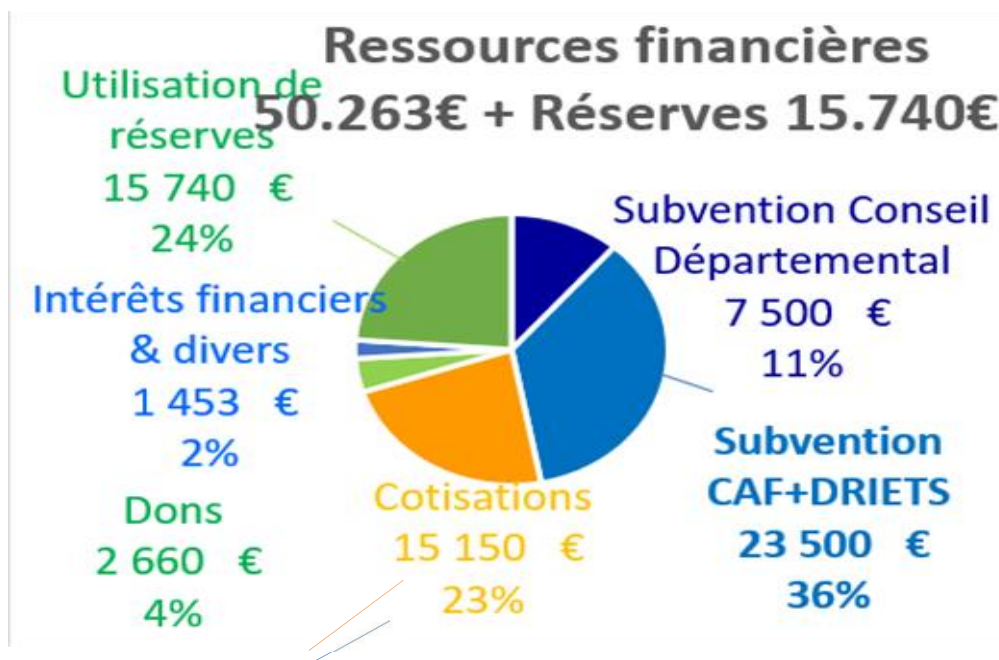


Le poids des salaires et charges, qui représente 70% des charges est en augmentation. Il est composé du traitement de la Chargée de Projet du Collectif, et du coût de son départ, ainsi que des indemnités des stagiaires d'écoles.

Les autres frais de fonctionnement sont composés des loyers, honoraires, et consommables.

Les Ressources de Vivre ensemble sont de 50 263€ composés :

- d'une subvention du Conseil Départemental (7 500 €) pour une demande de 30 000€,
- de l'utilisation de la subvention de la CAF (15.000€) annoncée fin 2024 et reportée en fonds dédiés,
- d'un complément de subvention de la CAF de 3.500€ sur 2025,
- d'une subvention de la DRIETS de 5.000€,
- des cotisations des associations adhérentes (15.150 €),
- des dons de particuliers (2.660€).
- de produits financiers et divers (1.453€)



Les financements publics reçus étant inférieurs à ceux sollicités et obtenus les années précédentes, il a été nécessaire de puiser dans les réserves pour couvrir le déficit de l'exercice qui s'élève à 15.740,53€.

Le Collectif Citoyens Fraternels 92 fonctionne également grâce au travail des bénévoles des différentes associations membres s'impliquant dans le collectif et tous ses groupes de travail. En 2025, le bénévolat valorisé est évalué à 55 000 €.

Pour 2026, le collectif a prévu de finaliser les trois importants projets lancés en 2025 et de réorganiser l'ensemble de ses actions pour continuer la mise en œuvre de ses activités, et l'ensemble des membres a répondu favorablement à ces objectifs. Des demandes de financements ont été faites auprès de nos financeurs publics intéressés par nos études.





Vivre ensemble dans le 92

citoyensfrat@gmail.com
www.citoyensfraternels.org